



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2026-2027-2028 (1^{er} exercice financier)

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Caroline Lamothe directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton pour les années 2026-2027-2028, est déposé au bureau de la soussignée, sis au 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton, en date du 15 septembre 2025. Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation, conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1).

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2026;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC des Maskoutains;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement concernant la tarification applicable aux demandes de révision administrative en matière d'évaluation foncière adopté et en vigueur à la MRC des Maskoutains, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- Être déposée à la MRC des Maskoutains à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC des Maskoutains
Service de l'évaluation
3271, boulevard Laframboise,
Bureau 200 (entrée à l'arrière du bâtiment)
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 15^e jour de septembre 2025.

Caroline Lamothe,
Directeur général et greffière-trésorier